

N/Réf. CL/CA

CONSEIL de la FACULTE D'ÉCONOMIE

Procès-verbal de la séance
du 26 Avril 2010

25 présents ou représentés sur 38 membres en exercice.

Étaient présents ou représentés : M. BOISSON, M. CHEIKBOSSIAN@(M. MULKAY), M. GARRABE@ (M.PERCEBOIS), M. MULKAY, M. PERCEBOIS, M. TERRAZA, M. BARRERE, Mme CLEMENT@(M. MIRABEL), Mme IGLESIAS, M. LAGARDE, M. MIRABEL, M. POUDOU, Mme REY-VALETTE, M. SALLES, Mme WALLISER, Mme ASCENCIO-SERVENT, Mme AUTHEBON, M. AUGE@(M. STEPHAN), M. BIASETTI@(M. MALIZARD), Mlle CLEMENT-DEMANGE@(M. STEPHAN), M. MALIZARD, M. SILICE@(Mme ASCENCIO-SERVENT), M. ANDRE, M. PAGES@(M. LAGARDE), M. VENNAT@(M. MIRABEL).

Assistait au Conseil : Mme Joëlle RIGAL responsable administratif

Ordre du jour

- 1. Installation des membres extérieurs**
- 2. Utilisation de boitiers de vote lors des examens**
- 3. Informations générales**
- 4. Approbations des Procès Verbaux des conseils précédents**
- 5. Calendrier 2010 – 2011**
- 6. Campagne DU 2010 – 2011**
- 7. Modification des maquettes – Propositions**
- 8. Modification règlement d'examen en L3**

La séance est ouverte à 17 H 05.

Christian LAGARDE installe les personnalités extérieures ; il remarque que la région n'a pas encore désigné son représentant.

Utilisation de boitiers de vote lors des examens, délibération n° 20100426-2.

Jean-Louis MONINO présente les boitiers interactifs testés notamment à Louvain-la-neuve. Il en souligne l'intérêt pédagogique, ces boitiers pouvant être utilisés en cours ou en T.D. pour tester la façon dont les étudiants ont compris une notion. Ces boitiers permettent de suivre individuellement les étudiants. Ces boitiers peuvent également être utilisés en situation d'examen.

Benoît MULKAY craint que l'utilisation de ces boitiers ne conduise à résumer la connaissance à des choix de QCM. Jean-Louis MONINO répond que l'utilisation du QCM est déjà en place, sans les boitiers, et que l'intérêt des boitiers en utilisation interactive est de vérifier immédiatement le taux de bonnes réponses. Benoît MULKAY s'inquiète d'une fraude par échange de boitiers. Jean-Louis MONINO répond que le risque de fraude sont limités si les étudiants sont séparés comme dans les conditions d'examens ; elle n'est pas plus élevée qu'avec un QCM papier.

Il souligne qu'évidemment il faut prévoir des boitiers supplémentaires en cas de panne d'un boitier.

Benoît MULKAY pose la question du coût, Christian LAGARDE répond que ces boitiers sont financés par le plan réussite en licence, le coût est de 17 000 € pour toute l'Université.

Christian LAGARDE propose qu'à titre expérimental, Jean-Louis MONINO puisse utiliser ces boitiers interactifs en condition d'examens.

Etant entendu que Jean-Louis MONINO présentera un bilan de cete utilisation devant le conseil.

Cette proposition est adoptée **23 voix pour, 2 abstentions.**

Approbation du procès verbal de la séance du 7 décembre 2009, délibération n° 20100426-4.

Ce procès verbal ne suscitant pas de demande de modification est soumis au vote. Il est adopté par **20 voix pour et 5 ne prend pas part au vote.**

Approbation du procès verbal de la séance du 18 février 2010, délibération n° 20100426-4.

Ce procès verbal ne suscitant pas de demande de modification est soumis au vote. Il est adopté par **24 voix pour et 1 ne prend pas part au vote.**

Calendrier 2010 - 2011, délibération n° 20100426-5.

Christian LAGARDE propose que cette année les cours débutent le 13 septembre et les T.D. le 27 septembre.

Le calendrier est soumis au vote et adopté **à l'unanimité.**

Campagne DU 2010 - 2011, délibération n° 20100426-6.

Les DU existants ne sont pas modifiés. Christian LAGARDE présente au conseil le projet d'un DU « préparation aux études universitaires pour étudiants non francophones, parcours approfondi ».

Ce DU comporte 620 heures de Français langue étrangère, 60 heures de microéconomie, 60 heures de macroéconomie, 60 heures de mathématiques. Jean-Marie BOISSON souligne qu'il s'agit d'une très bonne initiative, 4 500 € représente néanmoins un coût important. Il propose la mise en place d'un système de bourse pour les très bons étudiants.

Christian LAGARDE répond que les DU sont autofinancés, cela explique le montant des droits d'inscription, d'une part, et l'impossibilité d'un système de bourse, qui entraînerait une augmentation des droits d'inscription pour son financement, d'autre part.

Jacques PERCEBOIS fait remarquer que les droits d'inscription des M2 sont très bas, et que cela est paradoxal par rapport à ceux des DU. Christian LAGARDE répond que les droits des M2 sont fixés nationalement et que les M2 bénéficient d'une dotation de l'Etat puisque les enseignants-chercheurs peuvent les mettre dans leur service, ce qui est interdit pour les DU.

Benoît MULKAY demande sur quelle période les 800 H de DU seront dispensées. Christian LAGARDE répond que le DU s'étend sur 9 mois et demi.

La création de ce DU est soumise au vote du conseil, elle est adoptée **à l'unanimité**.

Toilettage des maquettes, délibération n° 20100426-7.

Sur proposition de l'enseignant responsable du cours, il est proposé que le cours de L3 Semestre 6 « Méthodes de la banque » passe de 30 heures à 24 heures, les TD associés à ce cours seront supprimés.

Sur proposition de l'enseignant responsable du cours, il est proposé qu'en M1 Semestre 7 le cours « Economie Financière » passe à 30 heures et soit assorti de T.D..

Sur proposition de l'enseignant responsable du cours, les travaux dirigés du cours « Comptabilité Analytique » au L3 Semestre 5 sont supprimés.

Sur proposition de l'enseignant responsable du cours, en M1, le cours « Economie Sociale » passe du semestre 8 au semestre 7, et le cours « Gestion Financière » passe du semestre 7 au semestre 8.

Sur proposition de l'enseignant responsable du cours, le contrôle des connaissances du cours de L3 Semestre 6 « Histoire de la pensée économique » devient un contrôle écrit.

Ces propositions sont adoptées **à l'unanimité**.

Jury de M2, délibération n° 20100426-8.

La composition des jurys de M2 est soumise au vote du conseil, elle est adoptée à l'unanimité.

A 19 H 15, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.